

Circonscription de Rethel

École(s) : PAUL VERLAINE

Secteur du collège : RETHEL

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL

☐ des maîtres

☐ de cycle ...

☒ d'école

Date : jeudi 12 février 2026

Lieu : pôle scolaire de Juniville

Secrétaires de séance : Mme Sauvage

Personnes présentes :

_enseignantes : Mme Locardel, Mme De Seixas, Mme Mathieu, Mme Sauvage, Mme Nivelles, Mme Gallois, Mme David, Mme Devillers, Mme Galhaut, Mme Fiquémont

_ le RASED : Mme Canneaux, enseignante spécialisée

_ représentants des parents d'élèves : M. Andryjaskiewicz, Mme Bourin, M. Daragnès, Mme Marinoni, M. Muller, Mme Guillet, représentant également la commune de Juniville, Mme Patris

_ représentant de la CCPR : M. Etique

_ maires du secteur de recrutement du pôle scolaire et de la commune de Juniville : M. Ponsin (mairie d'Aussonce),

_ DDEN : M. Voirin

Absent(e)s : M. Dubuisson (RPE), Mme Leguay (mairie de la Neuville en Tourne à Fuy), M. Verzeaux (mairie de Ville sur Retourne), Mlle Thiebault et Mme Véron (ATSEM)

Excusé(e)s : M. Blaineau (inspecteur de l'Education nationale), Mme Mourant (psychologue EN), Mme Jesson et Mme Médinger (enseignantes), M. Cogniard (mairie de Juniville), M. Charbeaux (mairie de Bignicourt), Mme Palloteau, Mme Godon, Mme Savoldi, Mme Debeusscher, Mme Decock (représentants des parents d'élèves), Mme Da Silva (ATSEM)

Ordre du jour	Éléments de réflexion (débat, outils construits, décisions prises,...)
	Parmi les représentants des parents d'élèves, Mme Patris accepte de prendre le secrétariat.

1. Exercices de sécurité, PPMS	Le jeudi 6 novembre a été réalisé un exercice PPMS attentat intrusion. L'objectif était au retentissement de l'alarme (signal sonore relayé par un mégaphone), les classes devaient se confiner, ne pas faire de bruit et ne pas répondre aux sollicitations. Bilan de celui-ci : toutes les classes calmes ont entendu le signal sonore et les élèves ont été très calmes et ne se sont pas manifestés. Le mégaphone amplifie le signal sonore mais pas suffisamment, les enseignantes étant averties de la réalisation de cet exercice sont plus vigilantes lorsque l'horaire de début approche. Un exercice PPMS risques majeurs portant sur la thématique de l'accident d'un camion transporteur des matières dangereuses a été réalisé le jeudi 22 janvier à 10h10. Les familles ont été informées de la tenue de cet exercice par le biais d'un article sur le site internet de l'école. Le signal sonore utilisé était celui de l'alerte attentat mais de façon discontinue couplé à l'envoi d'un SMS à tout le personnel enseignant présent dans l'école. Bilan de cet exercice : pas de sonnerie entendue pour toutes les classes et le sms envoyé à toutes les collègues n'a pas été lu pas l'une d'entre elles car son téléphone était en silencieux comme la réglementation le préconise et pour d'autres collègues, le sms de mise en activation du PPMS confinement a mis du temps à arriver et a été reçu en même temps que celui de la levée.
2. Les évaluations nationales de début d'année scolaire et de mi-CP	• Suite aux évaluations nationales de début d'année scolaire en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 voici les constats faits : - Le niveau de maîtrise des compétences évaluées du pôle scolaire de Juniville est supérieur à la moyenne nationale et à la moyenne de la circonscription de Rethel à laquelle le pôle scolaire appartient sauf pour les compétences suivantes : comprendre des phrases à l'oral en CE1, comprendre des phrases lues seul(e) et lire à haute voix en CE2, comprendre un texte lu seul(e), lire à haute voix un texte (= la fluence), trouver des synonymes, identifier la relation sujet-verbe, mémoriser des faits numériques et résoudre des problèmes en CM1. - En français, le taux de maîtrise est supérieur à la moyenne de la circonscription et est en maintien ou en progression positive pour tous les niveaux sauf en CE2, CM1. - En résolution de problèmes, le taux de maîtrise est supérieur à la moyenne de la circonscription et se maintient ou progresse sauf pour les CM1. - Concernant l'écart entre les filles et les garçons en mathématiques et notamment en résolution de problèmes, il est : ➤ inexistant en CM2 ➤ peu marqué en CE1, ➤ marqué en CP, en CM1, en 6 ième ➤ inversé par rapport à la tendance attendue en CE2 - Concernant l'écart entre les filles et les garçons en français et notamment en lecture à partir du CE1, il est : ➤ peu marqué en CM1 ➤ marqué en CE1, en CE2 ➤ inversé par rapport à la tendance attendue en CM2 Les études montrent que les filles sont meilleures que les garçons en français et les garçons sont meilleurs que les filles en mathématiques avec un écart pouvant être conséquent d'où la mise en place cette année d'un plan filles et mathématiques. A partir des points faibles constatés lors des évaluations nationales, voici les axes de travail retenus par l'équipe enseignante dans le domaine de la maîtrise de la langue : • Les lettres dans leurs différentes écritures • La fluence et l'accès au sens • La grammaire (les classes de mots et les accords dans le GN)

3. Bilan des actions, projets éducatifs déjà réalisés	• La conjugaison Un constat pénalisant la progression du niveau de maîtrise en lecture à voix haute et l'accès au sens de ce qui est lu : les élèves ne lisent pas suffisamment à la maison et ce malgré les recommandations données aux familles lors des entretiens individuels, recommandations dont ne tiennent pas compte les familles. A partir des points faibles constatés lors des évaluations nationales, voici les axes de travail retenu par l'équipe enseignante dans le domaine de la maîtrise des mathématiques : • La mémorisation des faits numériques et des procédures • Le calcul en ligne et le calcul posé • La résolution de problèmes Et concernant les évaluations nationales de mi- CP : Les compétences les moins réussies en français : • Comprendre des phrases lues seul(e) (11 élèves en difficultés /30) • Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent (7 élèves en difficultés/ 30) Les compétences les moins réussies en mathématiques : • Résoudre des problèmes (8 élèves en difficultés/ 30) • Soustraire et additionner en ligne (7 élèves en difficultés/ 30). Les conditions de passation des évaluations nationales qu'elles soient en début d'année ou en milieu d'année sont très encadrées : temps de réalisation de chaque exercice chronométré dans un temps imposé, consignes de passation imposées également. Après la passation des évaluations nationales, les enseignantes saisissent chaque réponse des élèves sur une application sécurisée qui va générer ensuite les résultats sous forme de toiles d'araignée. Au pôle scolaire, l'ensemble des familles a été reçu par les enseignantes concernées par les évaluations nationales lors d'un entretien individuel. Les évaluations de début d'année ont pour but de connaître les acquis des années précédentes après une pause estivale et sont réalisées les deuxième et troisième semaines d'école de l'année. Ce qui peut être perturbant notamment pour les élèves de CP qui débutent dans le cycle 2 avec tout le matériel et la journée de classe, deux nouveautés pour eux. Certains exercices sont échoués non pas parce que les élèves ne savent pas mais par manque de temps pour réaliser l'exercice dans son entièreté. • Le 11 novembre : les élèves volontaires du pôle scolaire ont participé dans leur commune d'origine ou à Juniville aux cérémonies de commémoration en lisant un texte produit sur le centenaire du Bleuets de France, en déposant une gerbe de bleuets au monument aux morts et en chantant la Marseillaise. Tous nos remerciements aux élèves et parents présents ce jour-là. • Jeudi 13 novembre : sortie de tous les élèves de CM au musée Guerre et Paix • Collecte de la banque alimentaire s'est déroulée du lundi 17 au vendredi 21 novembre. La banque alimentaire des Ardennes adresse ses plus sincères remerciements aux familles du pôle scolaire.
--	--

4. Questions diverses	• Le vendredi 28 novembre a eu lieu le spectacle de la troupe Marishka intitulé « La dame des Neiges » le matin au cours de 2 séances pour les élèves de la PS au CE1. • Le vendredi 5 décembre : le téléthon avec la traditionnelle vente d'un objet réalisé par chaque élève du pôle scolaire a permis de récolter plus de 400 euros de dons remis le jour –même à l'AFM. Un lâcher de ballons a eu lieu à 13h30 dans la première cour de l'école suivi d'un flashmob auquel tous les élèves du pôle scolaire ont participé. L'équipe enseignante remercie la commune de Juniville pour l'achat et le gonflage des ballons. Puis les élèves à partir de la GS/CP ont brillamment relevé le défi course dans les cours de récréation pour additionner les kilomètres parcourus et battre encore une fois le record de l'année précédente. • Le vendredi 19 décembre : venue du Père Noël le matin avec remise de cadeaux et l'après- midi un goûter de Noël avec le traditionnel lait chaud et des briochettes. L'équipe enseignante remercie l'association Les écoliers Verlaine pour les chocolats et leur participation au financement des cadeaux de Noël. • Du 12 janvier au 23 janvier 2026 : passation des évaluations nationales de mi- CP. • Collecte des pièces jaunes en janvier-février : 15 kg de pièces jaunes ont été collectées. • Classe de découverte des CE2 et des CM1 dans le Jura du 2 au 6 février 2026 : il y avait de la neige cette année et le planning des activités de neige ont pu être réalisées : 2 séances de ski de fond, 1 sortie en raquettes, 1 séance de biathlon et 1 séance de chiens de traîneau (3-4 élèves par traîneau), 1 sortie à la patinoire, 1 sortie au musée des mondes polaires et 1 visite d'une fruitière. Les élèves ne voulaient pas rentrer. Les RPE indiquent que leurs enfants étaient ravis de cette semaine dans le Jura. Concernant la communauté de communes : Lors du premier conseil d'école où aucun représentant de la CCPR n'a pu être présent, voici les réponses apportées par M. Etique ce jour : - A la cantine, serait-il possible d'éviter de mettre les épices et la moutarde directement dans les plats et de leur proposer de les ajouter eux-mêmes ? Information transmise à notre prestataire Api restauration lors de la commission restauration qui s'est déroulée le mercredi 15/10/2025 à Tagnon au cours de laquelle les personnels de restauration apportent des commentaires sur la consommation des élèves en fonction de ce qui est proposé. Ceci est pris en considération par le prestataire qui veille à ne pas proposer ce qui n'a pas été plébiscité. Le prestataire s'engage également à proposer moins de plats épicés (ex : poulet Tex Mex) pour la prochaine période des menus. - Etant donné que la chaudière tombe souvent en panne, serait-il possible que la CCPR informe les parents de mettre une veste ou un pull supplémentaire dans le sac des enfants au cas où cela arrive l'hiver ? Sur l'année scolaire 2024-2025, la chaudière de l'école n'est tombée en panne qu'une seule fois, le 4/11/2024. La panne a été réparée dans les 6h00 par notre prestataire DALKIA. La seule problématique à l'école de Juniville est que le système de chauffage est vieillissant et est organisé en monotube (plus de perte de chaleur quand il y a de nombreux radiateurs). Néanmoins et de manière générale, l'entreprise DALKIA est assez réactive dans le cadre des pannes (mobilisation rapide de techniciens). La collectivité informe la directrice d'éventuels dysfonctionnements. La diffusion de l'information à l'ensemble des familles est à la charge de l'équipe enseignante. La CCPR ne dispose pas de l'ensemble des adresses mails des familles pour pouvoir communiquer et c'est pourquoi la communication passe par la directrice de l'école . M. Etique indique que la CCPR va investir dans un ENT pour la rentrée prochaine et qu'ainsi la CCPR sera en mesure de communiquer directement avec les familles. L'équipe enseignante s'est positionnée l'année dernière en défaveur de la mise en place d'un ENT au pôle scolaire de Juniville . En effet, un blog académique a été mis en place . L'école
------------------------------	---

dispose d'une adresse mail également et les familles peuvent également communiquer par le biais du carnet de liaison. Actuellement, la communication est efficace à qui lit les mails reçus, le blog de l'école ou encore le carnet de liaison. M. Etique précise que l'ENT sera déployé sur toutes les écoles dont la CCPR a la compétence et qu'un paramétrage sera à effectuer pour bloquer certaines fonctionnalités. Ainsi, l'ENT permettra à la CCPR de communiquer avec les familles et procéder au vote des élections des représentants de parents d'élèves de façon numérique.

- Etant donné que les canicules sont de plus en plus nombreuses, serait-il possible de connaître les modalités prévues par l'éducation nationale et la CCPR ? Comme chaque année, les services de l'état informent la collectivité et les écoles sur les consignes des plans canicules. Chaque famille peut suivre les consignes sur les sites internet concernés. M. Etique indique que financièrement la CCPR ne peut pas investir dans la climatisation des pôles scolaires dont elle a la compétence. Les RPE proposent de faire une publication pour rappeler les bons gestes dans cette situation. Il faut aussi faire confiance aux enseignantes qui adaptent leurs apprentissages et les conditions de travail les rares jours où il fait chaud. Le pôle scolaire a également la chance de posséder des espaces verts et ombragés qui sont plébiscités durant la journée.

Et les questions concernant ce deuxième conseil :

- Pouvez-vous nous expliquer ce dernier problème de chauffage (un manque d'approvisionnement comme dernièrement vécu nous paraît difficilement acceptable et bien difficile à expliquer aux parents). De manière générale, qu'est-il prévu si un jour la chaudière tombe en panne pour une plus longue durée ou non approvisionnée ? Dans le cahier des charges, Dalkia est responsable de la température notamment dans les classes pour un contrat de 300 000 euros par an pour l'ensemble des bâtiments de la CCPR dont les écoles du Pays Rethélois. Dalkia a connaissance des températures des bâtiments. Le remplissage de la cuve est du ressort de Dalkia et était initialement programmé le vendredi juste avant la reprise mais le livreur ne s'est pas déplacé. M. le Président de la CCPR a menacé la société qui a diligencé une livraison le samedi précédent la rentrée de janvier. A Juniville, il n'y a pas la possibilité de brancher des radiateurs électriques, faute de puissance suffisante. Le bâtiment du périscolaire a été rajouté sur le même branchement. Un compteur individuel pour le bâtiment périscolaire va être installé pour améliorer la problématique. Mais celle-ci existait déjà avant la construction du bâtiment périscolaire. Il est demandé ce qui pourrait être prévu si une panne perdure pour avoir un plan B et pouvoir s'organiser rapidement. Il est proposé d'établir avec la Mairie de Juniville et le Pays Rethélois une liste de sites pouvant accueillir les enfants (par exemple le périscolaire chauffé par pompe à chaleur, salle des fêtes ou bibliothèque), en précisant le nombre de personnes maximum pouvant être accueillies par site.

- Nous avons eu des retours très positifs concernant la mise en place d'activités durant le temps du midi. Pouvez-vous nous expliquer celles-ci, l'organisation afin d'informer les parents de cette belle initiative ? C'est Mme Moriamé qui occupe le poste de directrice du périscolaire. Il y a un projet mis en place lors des temps périscolaires (matin ou fin de journée) sur le thème du vert. Il y a également un concours de poésie pour les CM, la réalisation d'un clip sur l'écologie et un cycle danse a débuté, les enfants présenteront une danse lors de la fête de l'école. Il y a des intervenants sportifs qui viennent aussi. Sur la pause méridienne, il y a des ateliers auxquels les élèves s'inscrivent, ateliers limités à 25 par ateliers (lecture, temps calme, jeux de société, danse, ...). Il n'y a pas d'inscription sur le site de la CCPR pour ces ateliers. Les élèves sont libres de choisir d'y participer ou bien de jouer librement avant et après leur passage en restauration.

- Concernant la situation de la piscine de Rethel, notamment au regard des dysfonctionnements récemment constatés dans le contrôle de la qualité de l'eau, tels qu'évoqués dans un article de *L'Union – L'Ardennais*, ces éléments suscitent des interrogations et des inquiétudes de la part des parents d'élèves quant à la sécurité des enfants accueillis. Dans ce contexte, les parents souhaitent savoir si le centre aquatique Galéa a bien apporté aux écoles du département toutes les garanties nécessaires assurant un accueil des élèves en toute sécurité depuis sa réouverture. Galéa est un prestataire de service qui a des obligations légales notamment par rapport à la qualité de l'eau. Dans l'article, ce sont des propos rapportés par des employés qui sont en difficulté avec leur entreprise. S'il y avait un problème de santé, le préfet fermerait la piscine. La CCPR a lancé une audit pour voir si les engagements d'entretien du matériel sont réalisés. La piscine est fermée non pas en raison de la qualité de l'eau mais en raison de pannes.

- Concernant la demande de communication de l'équipe enseignante auprès des familles dont les RPE se font le relais, l'équipe enseignante vous demande d'appeler les familles à agir avec retenue, savoir-vivre et respect. Il n'est pas acceptable que le corps enseignant soit malmené par les mots ou le ton employé ou encore les gestes utilisés et d'autant plus en présence d'élèves. Se pose ainsi la question de l'exemple donné par les familles alors même qu'au sein de l'école le droit au respect est inculqué dès le plus jeune âge. Le tempérament explosif ou encore le caractère entier ne peuvent en aucun cas autoriser et excuser la manière d'agir et de parler entre individus. L'Education nationale repose sur le grand principe de co-éducation entre les familles et l'équipe enseignante. Cette co-éducation est caduque dès lors que les familles remettent en question, intimident les professionnels que nous sommes, manifestent une méfiance voire une défiance. La lettre du ministre de l'Education nationale reçue ce jour et envoyée à l'ensemble des familles par mail et publiée sur le blog de l'école est l'illustration de la dégradation de notre quotidien. Ainsi, dorénavant, les familles, hormis celles accompagnant un élève de maternelle, ne sont plus autorisées à rentrer dans l'enceinte du pôle scolaire. Pour toute question ou tout éclaircissement, la procédure sera de communiquer par le biais du carnet de liaison dont dispose chaque élève pour échanger par écrit dans un premier temps et si cela est nécessaire de se rencontrer par la suite. La rencontre ne sera réalisée que si la famille se montre disposée à échanger dans le respect mutuel et l'écoute.

En l'absence de questions, la séance du conseil d'école est levée à 19h27.

Date : 12 /02/2026

Signature des secrétaires de séance : Mme Sauvage et Mme Patris